L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

BUREAUX : rue de Chartres 73. NOUVELLE-ORLEANS, DIMANCHE MATIN, 2 OCTOBRE 1864. Entre Bienville et Conti.

NOUVELLE-ORLEANS
DIMANCHE MATIN, 2 OCTOBRE.

Nouvelles du Nord

PAR L'OUEST.

D'UN JOUR PLUS RECENTES.

Rapport officiel de Sheridan—Envoi de drapeaux à Washington—Echange de prisonniers—Incendies à Charleston—Propositions de paix de M. Lincoln—Capture d'un train fédéral près du fort Smith—200 wagons et 1253 mulets tombés au pouvoir des Rebelles.

Par les steamers White Cloud et Gladiator, arrivés hier de St Louis, nous avons reçu les journaux de Chicago, de Cincinnati et de Louisville jusqu'au 24 et de Memphis jusqu'au 27. Nous y trouvons les nouvelles qui suivent :

Dépêche officielle de Sheridan.

Quartier-Général à 6 milles de Woodstock, 11 h. 30 m. P. M. 22 septembre.

Au Lieutenant-général *Grant* : J'ai l'honneur de vous annoncer que j'ai remporté une victoire signalée sur l'armée du général Early à Fisher's Hill aujourd'hui.

Je trouvai les rebelles au nord de la Shenandoah et s'étendant par le travers de Strasburg Valley, à l'ouest de North Mountain, et occupant une position qui paraissait presque imprenable. Après beaucoup de démonstrations dans la journée, le commandement du général Crook fut transféré à l'extrême droite de la ligne sur le North Mountain, et il fit une attaque furieuse sur la gauche de la ligne de l'ennemi, balayant tout devant lui.

Pendant que Cook refoulait l'ennemi dans la plus grande confusion, le 6e et 19e corps d'armée attaquèrent de front les travaux rebelles, et toute l'armée rebelle parut être rompue. Elle se mit à fuir dans le plus grand désordre. Seize pièces d'artillerie ont été prises ; on a pris en même temps beaucoup de caissons, 40 chevaux, etc.

Je continue cette nuit ma marche dans la vallée. Je ne puis dire combien de pièces j'ai prises, et je ne connais ni mes pertes ni celles de l'ennemi. La nuit a sauvé l'armée d'Early d'une destruction totale.

Mon attaque n'a pu avoir lieu avant 4 heures P. M., ce qui m'a laissé peu de temps pour agir. La première et la seconde division de cavalerie ont descendu la vallée aujourd'hui et si elles marchent vite le résultat de l'engagement d'aujourd'hui sera encore plus signalé. La victoire a été complète. J'enverrai un compte-rendu plus détaillé aussitôt que j'aurai pu obtenir les informations nécessaires.

P H SHERIDAN, major général commandant.

Une dépêche de M. Stanton au général Dix rappelle que le commandement d'Early comprenait la brigade de Stonewall et les troupes qui constituent le corps du général Jackson et l'*élite* de l'armée rebelle.

Washington, 23 septembre—Le général Upton est arrivé hier soir. Une blessure douloureuse au côté le retiendra probablement dans l'inactivité pendant quelques semaines. Il assure que le général Sheridan est le meilleur commandant d'armée sous lequel il ait servi et en même temps le plus actif et le plus vigilant. Il dit aussi que la déroute des rebelles à la dernière bataille dans la vallée a dépassé celle des Fédéraux à Bull Run.

Tous les drapeaux enlevés au rebelles ont été présentés aujourd'hui au département de la guerre par ceux qui les ont pris respectivement. Tous étaient présents à l'exemption d'un seul. On fait les plus vigoureux efforts pour poursuivre nos succès.

L'énergie persistante de Grant se fait sentir dans notre département militaire.

New-York, 23 sep—Le premier détachement en connexion avec la grande expédition du capt. Bulkley pour la construction de la ligne télégraphique Russo-Américaine, partira de ce port sur le *Golden Rule* pour San Francisco par la voie du Nicaragua. Le détachement se compose de M. Conway, ingénieur télégraphique, et d'un nombre d'assistants qui se rendront sur divers points de la Colombie britannique pour faire les explorations nécessaires avant les opérations actives du printemps prochain.

Le *Savannah Republican* dit que si Sherman peut garder Atlanta jusqu'à ce qu'il ait fortifié la place et qu'il l'ait rendue imprenable, les citoyens de Georgie doivent s'attendre à voir des troupes de coureurs inquiéter l'Etat et le ravager dans toutes les directions.

Fortress Monroe, 23 sept—Un arrivage d'Aiken's Landing rapporte qu'hier le major Mulford paraissait occupé à faire l'échange d'un millier de Rebelles faits prisonniers le 19.

Charleston, 17 septembre—Hier le bombardement a été très vif ; 40 bombes environ ont été lancées sur la ville.

Prise d'un train de wagons.

Fort Scott, 20 septembre.—Le train pour le Fort Smith a été pris par les rebelles à Cabin Creek. La force rebelle était celle de Standwatie qu'on dit forte de 1,500 hommes, mais qui n'était pas commandée par lui.

L'attaque a été faite hier vers deux heures et tout a été pris. Les rebelles avaient trois pièces d'artillerie. Le train se composait de 200 wagons, 5 ambulances, 40 chevaux d'artillerie et 1,253 mulets ; 74 wagons appartenaient au poste de fort Scott, le reste aux forts Gibson et Smith, il y avait aussi beaucoup de wagons de cantiniers. Nous ne connaissons pas l'évaluation des pertes, mais elle dépassera probablement un million.

Paola, 20 septembre—Au major C. S. Charlot : Le colonel Blair rapporte que le train pour le fort Smith a été capturé à Cabin Creek par une force ennemie qu'on dit forte de 3,000 hommes.

Fort Scott 20 septembre—Au major C. S. Charlot : Le lieutenant colonel Wheeler du 13e Arkansas était avec le train quand il a été capturé hier à Cabin Creek ; il est arrivé à un de mes avant-postes et me fait dire que les rebelles n'ont emmené qu'une partie du train et qu'ils ont brûlé tout le reste. Ceci indique un mouvement plus au nord.

La force rebelle était celle de Standwatie, et le colonel Wheeler la croit forte de 400 hommes. Le quartier de Price est à Cane's Hill.

C. W. BLAIR, colonel.

New York, 23 sept—Une dépêche du *World* dit que le président Lincoln est occupé à préparer des propositions de paix qui seront adressées à nos commandants. Une proposition a déjà été envoyée à Sherman.

New York, 22 sept—Des nouvelles de Charleston jusqu'au 19, disent que nos batteries continuent à tirer sur la ville et des désertions rapportent que le dommage est immense.

Le commandant rebelle refuse de permettre au général Foster d'envoyer des provisions à aucun de nos prisonniers en Georgie.

Le Richmond *Enquirer* dit qu'il y a de grands incendies à Charleston, causés par notre bombardement sans doute.

Une dépêche au *Herald* dit que Mosby a été blessé, il y a quelques jours, dans une reconnaissance près d'Aldie. Il a reçu dans la bouche une balle de pistolet qui a traversé la mâchoire, et une autre à l'abdomen, qui a causé une blessure grave.

Le Richmond *Examiner* dit que Mosby a été seulement blessé à la cuisse et qu'il pourra bientôt se remettre en selle.

Washington, 22 sept—Les citoyens de Washington ayant réalisé un fonds de mille piastres pour récompenser le premier homme de notre armée qui plantera le drapeau des Etats Unis dans la ville de Richmond, l'argent a été envoyé au général Grant dans ce but.

Un chef de bureau au département de la poste à New York a commis des fraudes dont le montant s'élève de $25,000 à $65,000 dans les comptes relatifs aux timbres.

Les pirates du lac Erie ont été envoyés au fort Warren ainsi que 20 prisonniers d'Etat arrêtés à Washington.

Bruit de paix à propos de la Georgie.

Bien que les journaux qui ont rapporté il y a trois ou quatre semaines que des commissaires de paix étaient arrivés ici de la Géorgie, aient été trompés par quelque imposteur idiot, il y a néanmoins raison de croire que beaucoup de personnes en Georgie sont disposées à demander la paix. Le *Constitutionalist* d'Augusta dit :

" Tous les rapports sur la lassitude du peuple de Georgie sont des mensonges " tandis que le Richmond *Dispatch* de mardi dernier dans un article élaboré sur la paix et la position de la Georgie, demande avec une inquiétude évidente : " La Georgie qui a été le second Etat à se séparer, sera-t-il le premier à se soumettre au gouvernement yankee ?"

Cependant tout dispose que l'Etat soit pour la paix, il n'y a pas de raison comme loi pour croire au télégramme de Philadelphie, qui dit que le général Sherman tient une conférence de paix avec le gouverneur Brown. Il peut avoir invité Alex. H. Stephens et Herschell V. Johnson, à aller le voir et s'ils ont accepté l'invitation c'est qu'ils connaissaient les vues du général Sherman sur la situation.

Chattanooga, 23 septembre—Sherman et Hood échangent des prisonniers à Rough & Ready. On dit que le major général Sherman sera échangé pour le brigadier général Govan, pris à Jonesboro.

Le gouverneur Brown a licencié la milice.

Marchés de New York.

New York 23 septembre—Le coton est irrégulier et a baissé à 150 à 155 pour le middling. L'or est irrégulier, il a ouvert à 217, a baissé à 211 1/4 et fermé à 212. Les sterling sont actifs.

New York 24 septembre—L'or a fermé ce soir à 212 1/8.

Le Richmond Examiner sur la situation.

New york, 21 septembre—Le Richmond *Examiner* s'exprime ainsi sur la situation :

Nous avons dit clairement ce que nous avons probablement à attendre des nouveaux efforts de nos ennemis pour emporter Richmond et subjuguer la Virginie. Nous avons parlé ainsi pour que notre peuple comprenne entièrement la grandeur de l'enjeu pour lequel il faut combattre et puisse apprécier la nécessité de toutes les mesures qui seront prises pour renforcer nos armées et qu'il y consente avec empressement. Nous devons tous être prêts à répondre avec promptitude à tous les appels qui pourront nous être adressés.

Nous n'avons pas à mesurer les sacrifices, et les inconvénients personnels dans une crise comme celle d'aujourd'hui, car ces sacrifices ne sont rien comparés aux horreurs qui suivraient si Grant réussissait à atteindre son but.

Que les citoyens de Richmond et de Petersburg songent aux énormités infligées en ce moment au peuple d'Atlanta et il n'y aura pas un homme trop vieux et un garçon trop jeune pour résister à nos ennemis, et il faut à la main pour rivaliser en courage avec nos vétérans.

Que les habitants de nos comtés se rappellent l'oppression, la confiscation, l'emprisonnement qu'ils subissent quand ils sont une fois dans les lignes de l'ennemi, et ils auront des motifs personnels pour remplir le devoir patriotique d'épargner à notre vieux et cher Etat le joug de la tyrannie. Nous nous adressons maintenant aux hommes que Grant a ridiculisés. Qu'il apprenne qu'il ne faut se moquer ni du berceau ni de la tombe. Que nos vieillards aient seulement des braves cœurs et des mains fermes, et ils mettront facilement en déroute les Hessiens dans la défense de nos foyers.

L'*Enquirer* de la même date dit : Nous sommes d'opinion que les deux mois qui vont suivre verront les plus sanglants conflits de la guerre et qu'immédiatement après, Richmond sera le théâtre même de la lutte. Notre population est-elle prête à soutenir cette lutte ?

CONGRES SCIENTIFIQUE. — Nous apprenons que le Maire vient d'adresser à tous les Médecins de notre ville une invitation à l'effet de se réunir et de lui soumettre les noms des délégués qu'ils choisiraient pour se rendre à Philadelphie dans le but de siéger à un Congrès scientifique, où seront étudiées des questions de salubrité publique de haute importance. Ce congrès commencera ses travaux le 25 courant, et comptera dans son sein les intelligences médicales les plus brillantes du pays. Le sujet des quarantaines occupera d'une façon toute particulière la savante assemblée ; et nous faisons des vœux pour que cette question si difficile reçoive une solution avantageuse pour tous les grands centres où les épidémies se propagent d'ordinaire. L'appel du Maire sera entendu, nous n'en doutons point, et déjà nous apprenons que M. le Docteur FAGET, si avantageusement connu, et qui s'est occupé avec tant de persévérance et de talent, de la question des épidémies, sera un des délégués que recommandera le corps médical de notre ville.

Arrivée du steamer Oriental.

Le steamer *Oriental*, capitaine Gardner, parti de Boston le 17 septembre, est arrivé hier après-midi avec les passagers dont les noms suivent :

Mme Boggs, Mme A Keene et un enfant, Mme Chambers et un enfant, Mme Bradford et un enfant, Mme E W Perry, C A Snow, S A Clark, sa femme et un enfant F A Smith, C F Shattuck, Mr Taylor, Chas D Woodbury.

DEPART POUR NEW-YORK.—Le steamship *Ariel*, S G. Russell commandant, partira ce matin à 8 heures pour New York directement, avec un bon fret, la malle des Etats-Unis et les passagers dont les noms suivent :

Mme la présidente Juarez, Mlle Marguerite Juarez, Mlle H Juarez, Mlle Soledad Juarez, Mlle Maria de Jésus Juarez, Jose Maria Juarez, le jeune Joseph Juarez, le jeune Benito Juarez, P Sobotan ... [illegible] C A Van Eckle, P Cassado, E A Hough, C E Sheppard, J Dias, Cosarrubias, F Ybarra, H Suberbier et ami, J J Albert, A C Ward, général Quyano sa dame, son enfant et trois servantes, commandant Suirto, Quijano Francisco Garza, ... M Walton, Victor Darre, Marie C Lopez, Marie Sellon, B Perochola, A B Doures, A H Allen, L Boot, S Hughes, Charles Heffner sa dame et deux enfants, deux passagers à l'entrepont.

MUSIQUE.—M. A. Bohne rue du Canal No 118, vient de publier une très élégante Polka Mazurka, intitulée : "Le Retour du Soldat" et composée pour le piano par M. Charles Mayer. Puisse ce joli morceau de musique être le précurseur de la paix.

ROMANCE — Nous avons reçu une jolie romance ayant pour titre " A ma mère absente ". Les paroles sont d'un jeune poète dont nous avons eu plus d'une fois occasion de parler, M. F. Tujague, et la musique de Mlle E. Carles. Cette composition est en vente chez A. Bohne, 118, rue du Canal.

CHRONIQUE LOCALE.

ACQUITTEMENT.—Une femme qui appartient à la classe ouvrière, en passant à l'angle des rues Howard et Perdido heurta un nègre ; il en suivit une échange de paroles plus énergiques que choisies et la femme fut arrêtée sous prévention d'avoir tenu des propos séditieux.

Conduite devant le prévot, elle déclara que deux de ses frères servent sous les drapeaux et nia avoir dit qu'elle fût confédérée. Elle termina sa défense en priant la cour de lui permettre de se rendre auprès de ses enfants auxquels sa présence était nécessaire. Le magistrat ordonna aussitôt sa mise en liberté.

AMENDE—Deux charretiers qui n'étaient pas munis de la licence ont été condamnés chacun à cinquante piastres d'amende.

ACCUSATION D'ENLEVEMENT.—Joe Compère, homme de couleur, et Julia Arbeole, femme de couleur, ont subi, hier, un interrogatoire à la suite duquel ils ont été envoyés devant la Première Cour de District. Le recorder a exigé un cautionnement de mille piastres pour répondre de leur comparution.

Compère est accusé d'avoir enlevé le jeune Wells auquel on avait mis des vêtements de fille dans l'espoir de lui faire perdre l'habitude de quitter la résidence de sa famille. On a découvert l'enfant dans la maison qu'habite Julia.

DEVANT LA 1RE COUR—Louisa et Rose, femmes de couleur, ont été envoyées devant la Première Cour de District pour vol d'une montre et d'une bague, au préjudice de Mme Winters—Cautionnement de mille piastres.

—Eleonor Powers, accusée d'avoir enlevé de l'or et de l'argent de chez M. Coleman, a été envoyée devant le même tribunal—Cautionnement de mille piastres.

VENTE DE L'OPERA.—Le théâtre de l'Opéra a été vendu hier par le shérif pour une somme de $80,000, montant des créances hypothécaires qui grèvent cet immeuble. L'évaluation avait été portée à $120,000, et d'après la loi, l'adjudication ne pouvait être faite que sur une enchère couvrant les deux tiers de l'évaluation. L'acquisition a été faite, croyons-nous, pour le compte des détenteurs d'obligations hypothécaires. L'Opéra avait coûté $250,000, et par suite de cette vente, les actionnaires perdront tout ce qu'ils ont versé.

Nouvelles européennes.

—Le ministre du Mexique auprès de la cour du roi Victor-Emmanuel, M. Errandiaran, vient de partir de Turin pour Berne. Ce diplomate étant accrédité comme ministre plénipotentiaire à Turin et à Berne, se rend en Suisse, pour notifier au président du conseil fédéral l'avènement de l'empereur Maximilien.

—On écrit de Marseille, 1er septembre, au *Messager du Midi* :

"Le sultan, ayant eu connaissance du projet de voyage en Palestine du prince Murat, a donné l'ordre au gouverneur du pachalik de Damas, duquel dépend Jérusalem, de recevoir le prince français avec les plus grands honneurs. Cette ville, qui comptait au moment de l'invasion d'Alexandre 120,000 habitants, n'en renferme plus que 23,000. Le titre de roi de Jérusalem est encore porté par le roi d'Italie et l'empereur d'Autriche.

" On paraît à croire, en Italie, que l'impératrice Eugénie se rendra à Rome. Quelques correspondants vont même jusqu'à prétendre que l'impératrice s'embarquerait à Marseilles et débarquerait à Civita-Vecchia, où les plus hautes dignitaires de la cour de Rome viendraient la recevoir."

—On lit dans le *Moniteur* :

"Mme Victoire Elisabeth Adèle de Marcoyrol de Beaulieu, rentière domiciliée à Viviers (Ardèche), veuve de M. Jean Baptiste Alphonse Alexandre Courty de la Pommerais, chevalier de la Légion d'Honneur, décédé capitaine au 63e régiment d'infanterie de ligne, procédant comme tutrice légale de leur fils mineur, M. René Pierre Clair Alexandre Couty de la Pommerais, né à Versailles, le 7 avril 1853, élève au Prytanée de la Flèche, est dans l'intention de se pourvoir auprès de S. Exc. le garde des sceaux, ministre de la justice et des cultes, à l'effet d'obtenir l'autorisation de changer le nom patronymique de ce dernier contre celui de Noailles, porté par l'aïeul des impétrans, et qui n'est porté en l'état par aucun autre membre de la famille."

— La corvette fédérale l'*Iroquois*, qui se trouvait à Saint Nazaire depuis quelques jours, a quitté ce port dans la nuit de dimanche à lundi à deux heures, et a fait route pour la Gironde, où elle est entrée mardi.

Dans la soirée de ce même jour, l'Iroquois a mouillé dans la rade de Bordeaux, en face de Lormont.

—On lit dans la *Gazette de Milan* :

" Ces jours derniers, on a fait des expériences sur une nouvelle invention consistant à se servir de gutta-percha dans la fabrication des cuirasses pour les navires. On a constaté que les cuirasses de gutta-percha résistent aux balles de fusil. On va bientôt faire des expériences pour constater la force de résistance de ces cuirasses aux boulets de canon. On se servira de pièces de 30 chargées à 16 livres de poudre."

—On lit dans le *Times* du 3 septembre :

" Une dame et un gentleman ont été troublés dans leur sommeil, une nuit de la semaine dernière, par le bruit très déplaisant que faisait un léger mouvement sous le lit. La dame fut fort effrayée, mais son *caro sposo*, encore mal éveillé, lui dit : " Oh ! c'est un de nos chiens ! " puis, laissant pendre le bras à côté du lit, il appela : Léon ! et se sentit lécher la main. Les deux époux se rendormirent tranquillement. Mais, le matin, ils s'aperçurent que leur argent et leurs bijoux avaient disparu, et que le chien qui les avait léchés était un voleur qui s'était caché sous le lit."

LE BRIGANDAGE EN ITALIE.

Nous recevons de notre correspondant de Naples une lettre datée du 29 août, dont voici le résumé :

Le procès de la bande réactionnaire d'Iserania vient d'être jugé, après de longs débats, par la grande cour criminelle de Santa-Maria [Capoue].

Le tribunal, après avoir entendu 325 témoins, et soumis à l'appréciation du jury deux mille deux cent cinq questions, a rendu hier soir la sentence suivante contre les soixante-seize accusés qui, depuis trois ans, attendaient la solution de cette affaire : dix-neuf accusés, parmi lesquels se trouve le prêtre Giura, ont été déclarés non coupables ; dix-neuf ont été condamnés aux travaux forcés à perpétuité ; six à vingt-un ans de la même peine ; cinq à dix ans de réclusion et onze à quatre années d'emprisonnement.

L'énergie déployée par le général Pallavicini, qui, depuis quelques mois, a réuni le commandement des trois provinces de la Terre de Labour, de Molise et de la Basilicate, a produit les résultats les plus satisfaisants.

Le chef de brigands le plus redoutable, qui avait le commandement de toutes les bandes de la Basilicate et de l'Ofanto, le sanguinaire Crocco, qui a eu sous ses ordres jusqu'à 450 hommes à cheval, et parfaitement équipés, a réuni jeudi dans le bois de Stassano vingt des chefs, et leur a déclaré que toutes les tentatives de conciliation avec le général Pallavicini pour obtenir de bonnes conditions étaient épuisées, qu'en conséquence il proclamait la dissolution de la bande, et déposait son commandement suprême, chacun devant songer à soi pour échapper aux recherches de l'autorité.

Crocco, qui a été le maître de la Basilicate pendant quatre ans, sans qu'on ait réussi à s'emparer de sa personne, est le premier chef qui a eu l'idée de discipliner parfaitement les hommes dont il disposait, et auxquels il faisait prendre tour à tour le costume des gardes nationaux, des gendarmes et même des bersagliers. Aussi, grâce à ce stratagème, a-t-il fait subir de grandes pertes à la troupe et surtout à la garde nationale.

Le général Pallavicini, de concert avec les autorités locales, a eu recours aux mêmes ruses depuis trois mois. Un certain nombre de bersagliers, choisis parmi les plus vigoureux et les plus audacieux, ont revêtu le costume de paysans calabrais, de moissonneurs ou de brigands. Crocco et ses chefs d'escadrille, là où ils croyaient rencontrer des complices ou des personnes inoffensives, étaient accueillis à coups de fusil, poursuivis sans relâche et traités, lorsqu'on les prenait, avec une inflexibilité qui a fini par jeter le désespoir et le découragement dans les rangs de la bande. Au témoignage d'un grand nombre d'habitants des pays visités par ces malfaiteurs, la bande de Crocco s'est signalée par des crimes épouvantables. Elle dépassait en férocité les bandes de Cipriano et de Jone La Gala.

On a acquis la certitude que, dans la nuit de samedi dernier, Crocco a passé la frontière pontificale près de Veroli. Dès que sa fuite a été connue, le général Villarey, qui commande la zone de Gaete, s'est mis en relation avec les avant-postes français pour signaler la présence de ce brigand si dangereux, et demander plus tard son extradition.

Nous avons encore malheureusement de nouveaux crimes à enregistrer dans les environs de Naples. Hier, à Tesciano, village situé à trois kilomètres de Sorrento, quatre brigands, qui, la veille, avaient imposé une rançon de 20 ducats (85 fr.) au fermier Castanita, que celui-ci leur avait refusée, ont assassiné son fils, âgé de quatorze ans. Selon le procès-verbal, cet enfant a été frappé à la poitrine de vingt-deux coups de poignard. *Patrie.*

ECHOS PARISIENS.

—M. Erlanger, le banquier de la Confédération du Sud, épouse Mlle Slidell, fille du représentant des Etats confédérés.

—On va entendre prochainement à Paris un instrument d'un genre assez singulier, et, dans tous les cas, complètement nouveau. C'est une sorte d'orgue dite *aérophone*, dans lequel la vapeur remplace l'air. Il paraît que rien n'est plus singulier que de voir la fumée s'échapper en même temps que le son des nombreux pavillons adaptés à chacun des tuyaux. L'*aérophone*, qui est d'origine américaine fait en ce moment les délices des habitants de Bruxelles. On assure que Verdi a déjà songé à utiliser l'éclatante sonorité de ce nouvel instrument pour ses opéras.

—L'autre jour un ouvrier battait sa femme en pleine rue ; c'était, je crois, rue de Douane. La foule arrive et fait cercle : la femme était toujours battue....Un célibataire s'interpose à la fin.

—Il n'est pas permis de battre ainsi une femme....

—C'est la sienne, répond un spectateur qui assistait à la scène, témoin impassible.

—Eh qu'importe ! est-ce une raison pour l'assommer ainsi dans la rue ?

—*C'est juste, il aurait dû attendre qu'ils soient rentrés (sic)*

—Jacques Latour,—Le principal accusé de l'affaire Labastide de Bepias,—me paraît un Jean Hiroux fort réussi.

Il y a de l'ironie, du brio, un certain badinage.....

Il *cascade*, comme on dit en argot de coulisses.

Dans l'origine, il avait manifesté l'intention de se défendre lui-même.

—Un avocat, prétendait-il, ça gène la défense.

Ceci me rappelle ce récidiviste, accusé de vol à main armée sur la grand'route, lequel répondait au président, lorsque celui-ci insistait pour qu'il choisît un défenseur :

—Un défenseur ! pour quoi faire ? Je connais mon cas : j'en ai pour le restant de mes jours. Si je prends un défenseur, je suis sûr d'être guillotiné, et ça n'est pas lui, n'est-ce pas, qui sera *fauché* à ma place ?

Jacques Latour a étudié à fond la gendarmerie.

Quand le procureur impérial lui demande :

—Comment ne craigniez-vous point de vous montrer journellement dans des cafés où vous pouviez être arrêté d'un moment à l'autre ?

Il riposte doctoralement :

Les gendarmes n'est pas dangereux que dans les auberges, aux abords des gares et à la descente des voitures publiques.

—Le " gendarme *n'est dangereux* " ne vous semble-t-il pas aussi joli que mademoiselle Blanche Montauby ?

M. de *** se marie.

On lui a demandé s'il aimait sérieusement sa fiancée.

—Mon Dieu ! a-t-il répondu, nos terres sont limitrophes, à Paris nous demeurons dans le même rue, je l'avais là sous la main, les choses se sont faites tout bonnement : mais si sa famille l'avait placée en haut d'un mât de cocagne, je ne serais point allé l'y chercher.

—La ville de Smyrne vient d'être le théâtre de quelques désordres.

Un derviche, arrivant de Médine, s'étant mis à annoncer la fin du monde, cette prophétie a produit sur les habitants de Smyrne et des environs une profonde impression en excitant parmi les musulmans la fureur des uns et la cupidité des autres. En même temps, une bande de Candiotes, récemment débarqués, parcourait la ville en menaçant d'y mettre le feu, pour la livrer au pillage de concert avec la population musulmane. La panique n'a pas tardé à se calmer devant l'attitude énergique de l'autorité, qui, sur les observations du consul général de France, s'est décidée à opérer l'arrestation de ces Candiotes.

L'aviso à vapeur de la marine impériale la *Mouette*, détaché par le contre-amiral d'Abovile, a passé huit jours sur la rade de Smyrne. A la date du 10 août, le calme était rétabli dans cette ville, où venait de rentrer, après un séjour de quelque temps à Constantinople, le gouverneur général, Cobouli pacha.

—On écrit de Toulon au *Messager du Midi* :

On a essayé un nouveau type de canonnières cuirassées perfectionnées de manière à pouvoir circuler à grande vitesse sur terre et sur mer.

Ces navires, très bas sur l'eau, ont sur le pont un réduit cuirassé, percé de six sabords et dix huit créneaux.

Pouvant se démonter en quelques heures et divisées en dix huit blocs, machine comprise, ces canonnières pourraient, au besoin, livrer un combat naval sur les côtes de Provence, en ayant à la mer une vitesse moyenne de huit noeuds ; être démontées et filer en chemin de fer avec une vitesse de soixante kilomètres à l'heure, et trente six heures après, combattre encore sur les côtes de l'Océan, après avoir traversé la France de bout en bout.

Si ce nouvel engin de guerre avait existé au moment de la guerre d'Italie, Mantoue et Peschiera auraient été enlevées sans coup férir, et Venise aurait pu voir une flotte cuirassée en miniature circuler au milieu des lagunes.

—Le premier volume de la *Vie de César* sera mis en vente décidément à la fin de l'année. La publication en a été retardée par de nombreux remaniements.

D'après une haute volonté, les deux volumes ne devaient paraître que simultanément, et conséquemment la publicité donnée à l'ouvrage eût été fort retardée ; mais, sur le respectueux avis émis par l'éditeur, la première partie sera bientôt mise à la disposition des lecteurs. Chaque volume coûtera de six à huit francs.

—Mme S......, demeurant rue de Rivoli, avait grondé avant-hier sa petite fille Eugénie, charmante enfant de douze ans, pour quelque peccadille de son âge. L'enfant pleurait à chaudes larmes en demandant pardon, quand on annonça une visite. La mère s'empressa d'aller recevoir les personnes qui arrivaient, et elle échangeait avec elles les premiers compliments, lorsqu'un cri terrible se fit entendre. Elle accourut, et trouva sa fille étendue sans connaissance sur le parquet.

Ne sachant que penser de cet événement, Mme S.... relève l'enfant, la prend dans ses bras, écarte le mouchoir brodé que sa main inanimée pressait encore sur ses yeux et jette à son tour un cri de désespoir en s'apercevant que l'orbite de côté droit ne renferme plus qu'une peau terne et à moitié vide ; l'œil était crevé.

La jeune fille, en entendant venir du monde, avait saisi, pour s'essuyer les yeux, le premier objet qui lui était tombé sous la main. C'était le mouchoir à la broderie duquel elle travaillait et auquel son aiguille était demeurée fixée. Cette aiguille lui était entrée dans l'œil.

Malheureusement, ajoute l'*Opinion nationale*, on craint que l'inflammation ne se communique par sympathie à l'œil gauche et que la pauvre enfant ne perde complètement la vue.

UN ROI DANS L'EMBARRAS—On lit dans un journal parisien :

—M. de Tonnens, autrefois avoué à Périgueux et prenant aujourd'hui le titre de roi d'Araucanie, de Patagonie et autres lieux, était cité hier devant le tribunal correctionnel [7e chambre], sous la prévention d'escroquerie, par le propriétaire d'un hôtel meublé de la rue de Douai, 5. M. de Tonnens logeait dans cette maison depuis le 10 décembre ; il était débiteur d'une somme de 2,200 francs ou environ, pour laquelle il a fait un billet qu'il a signé *prince Antoine-Orélie Ier*, etc ; ce qui, suivant la plainte, constituerait un des caractères du délit d'escroquerie, l'usurpation de faux titres ou de fausses qualités. L'affaire a été renvoyée au 23 octobre.

—On écrit de Trapani (Sicile) au *Botschafter* de Vienne :

"Un paysan nommé Vito M....... avait conçu une passion criminelle pour sa sœur Leonarda. La jeune fille qui était d'une grande beauté, succomba à ses obsessions. Sa mère ne tarda pas à en être instruite et montra toute son indignation. Elle accabla son fils de reproches. Vito résolut de se défaire de sa sœur ; il commença à lui donner un poison très actif ; puis il parvint à attirer la mère dans les champs. Là, ce fils dénaturé lui coupa la gorge avec une serpette ; il enfouit le cadavre dans un panier qu'il couvrit de feuilles de vignes et le roula dans un marais voisin. Dans le même temps, la malheureuse Leonarda, expirait à la maison en proie à d'atroces souffrances.

"Le lendemain, un brigadier de gendarmerie arrêta le meurtrier, qui fut conduit à la maison d'arrêt de Campobello. Il a fait les aveux les plus complets. Il a fallu toute l'énergie de la police pour soustraire ce misérable à la vengeance de la population."

Louisiana Academy.—Nous signalons de nouveau aux familles qui désirent faire donner à leurs enfants une éducation complète, l'institution établie et dirigée par M. le colonel A. FERRIER, ancien professeur de l'UNIVERSITE DE LA LOUISIANE. Son établissement, situé rue de l'Hôpital, No 134, entre les rues Dauphine et Bourgogne, est vaste et spacieux et offre tous les avantages désirables.

Le département des hautes classes comprend l'enseignement de la littérature anglaise et de la littérature française, des langues mortes, des mathématiques, de la géographie, de la tenue des livres, etc. Les langues vivantes et les arts d'agrément sont enseignés par des professeurs de mérite. Dans les classes primaires, la méthode d'enseignement adoptée est telle qu'elle permet de faire faire de rapides progrès aux enfants. Les prix d'admission varient de quatre à huit piastres par mois. On trouvera dans les prospectus de l'établissement de plus amples détails.

EDITION D'HIER SOIR.

ARRIVEE DU STEAMER CAHAWBA.

Le steamer transport des Etats Unis, *Cahawba*, capitaine J. Johnston, est arrivé ici ce matin, il était parti de New York le 21 septembre. Le 29 septembre à 5 heures et demie du soir il a passé le steamer des Etats Unis McClellan, et le 30 à 4 heures du soir il a passé le transport à vapeur Merrimack.

Correspondance de Washington.

Grand meeting démocratique à Boston—Hiram Walbridge pour McClellan—Inquiétude des Républicains—Jim Lane, du Kansas—Le tirage.

[Dépêche au *Chicago Times*]

Washington, 20 septembre—Le *Boston Herald*, journal qui soutient la candidature de M. Lincoln à la présidence, disait dans son numéro d'hier, à propos du grand meeting démocratique de ratification tenu dans cette ville : Le meeting de ratification des démocrates de Boston et des citoyens des environs, a été un grand succès, beaucoup de gens en faisaient partie et jamais, depuis nombre d'années, on n'avait vu tant de monde à Faneuil Hall. L'enthousiasme des assistants a dépassé toutes les bornes. On avait heureusement préparé des estrades pour les orateurs en dehors de la salle, car elle ne pouvait contenir qu'une faible partie de l'immense foule.

Les différents clubs de McClellan étaient sortis dans toute leur force avec des bandes de musiciens, des drapeaux, transparents, lanternes, &c.... et il y avait une excitation générale dans les rues qui mènent au bas de la ville.

Un autre nom peut être ajouté à la longue liste des anciens soutiens du parti républicain, qui ont passé du côté de McClellan. Hier le général Hiram Walbridge, ex-représentant de la ville de New York au Congrès, s'est déclaré dans un discours public pour les candidats de la démocratie.

Les Républicains sont véritablement inquiets d'avoir perdu des hommes tels que Robert C. Winthrop, qui a prononcé samedi le premier discours qu'il ait jamais fait pour la démocratie, le sénateur Reverdy Johnson, James T. Brady, John Vanburen, &c....

Au meeting de McClellan à Philadelphie, on remarquait 21 des vice-présidents, qui étaient dans les rangs républicains il y a seulement une année.

Le sénateur Jim Lane, du Kansas, a répondu à quelques gens qui lui avaient donné une sérénade que les fonctionnaires publics, les agents et employés du gouvernement formaient les deux tiers de cette immense procession démocratique de samedi et que son intention était d'en prévenir le président.

Le tirage a été complété aujourd'hui pour le 1er ward de Washington. Parmi ceux qui sont tombés au sort, on cite MM. Nicholay et Hay, tous deux secrétaires particuliers du président.

Correspondance

entre les généraux Sherman et Hood.

Voici la réponse adressée par le général Sherman à la lettre du général Hood, dont nous avons fait mention :

Quartier Général de la Division du Mississippi, en campagne, ATLANTA, 10 septembre

Au général J. B. HOOD, commandant l'Armée du Tennessee, de l'armée confédérée.

GENERAL : J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre de cette date reçue par MM. Ball et Crew, et consentant à l'arrangement que j'ai proposé pour faciliter le déménagement des habitants d'Atlanta qui préféreraient aller dans cette direction. Je vous envoie une copie de mes ordres qui, j'en suis convaincu, accompliront parfaitement mon but.

Vous qualifiez les moyens proposés comme étant sans précédents, et vous en appelez à la sombre histoire de la guerre pour trouver un parallèle à cet acte que vous appelez un acte de cruauté étudiée et sans générosité. Il n'est pas sans précédent pour le général Johnston lui-même, qui a, très sagement et à propos, fait retirer les familles tout le long de la route depuis Dalton, et je ne vois pas de raison pour qu'Atlanta soit exceptée ; et il n'est pas nécessaire d'en appeler à la sombre histoire de la guerre, quand on a sous la main des exemples récents et modernes. Vous avez vous-même brûlé des maisons le long de votre parapet, et j'ai vu aujourd'hui 50 maisons que vous avez rendues inhabitables parce qu'elles gênaient vos forts et vos hommes.

Vos lignes de défense étaient si rapprochées de la ville, que chaque boulet et beaucoup de bombes de nos lignes d'investissement, qui dépassaient le but allaient tomber dans des maisons habitées par des femmes et des enfants. Le général Hardee a fait la même chose à Jonesboro, et le général Johnston a agi de même, l'été dernier à Jackson, Mississippi. Je ne vous ai pas accusé de cruauté sans cœur, mais je cite seulement ces cas comme très récents et tout à fait légitimes et j'invite tout homme impartial à juger lequel de nous a le plus de pitié au cœur pour les familles d'un peuple brave. Je dis que c'est de la bonté envers ces familles d'Atlanta de les éloigner maintenant, une bonne fois de scènes auxquelles les femmes et les enfants ne devraient pas être exposés, et les peuples braves devraient refuser de confier ses femmes et ses enfants aux rudes barbarités qui, comme vous le dites, violent ainsi les lois de la guerre telles qu'elles ont été établies dans les pages de sa sombre histoire.

Au nom de sens commun, je vous demande de ne pas en appeler à un Dieu juste d'une façon aussi sacrilège. Vous, qui, au milieu de la paix et de la prospérité, avez plongé une nation dans la guerre civile—une guerre sombre et cruelle, qui nous avez défiés au combat, qui avez insulté notre drapeau, saisi nos arsenaux et nos forts laissés à la garde d'un pauvre sergent, qui avez saisi et fait prisonniers de guerre les garnisons envoyées pour protéger votre peuple contre les nègres et les Indiens, bien avant qu'aucun acte d'hostilité eût été commis par le gouvernement de Lincoln si haï de vous, qui avez essayé de contraindre le Kentucky et le Missouri à entrer malgré eux dans la rébellion, qui avez falsifié le vote de la Louisiane, lâché vos corsaires pour piller des vaisseaux non armés, chassé des familles unionistes par milliers, brûlé leurs maisons, et déclaré par acte de votre Congrès, la confiscation de marchandises reçues. Parlez ainsi à nos marins, mais non à moi qui ai vu ces choses, et qui suis disposé à faire aujourd'hui pour la paix et l'honneur du Sud un aussi grand sacrifice que le meilleur homme du Sud, né au Sud, qui se trouve parmi vous. Si nous devons être ennemis, soyons hommes, et combattons comme nous le proposons aujourd'hui jusqu'au bout, et ne nous livrons pas à des appels si hypocrites à Dieu et à l'humanité. Dieu nous jugera quand le moment viendra, et il dira s'il est plus humain de combattre avec une ville pleine de femmes et les familles d'un peuple brave derrière nous, ou de les envoyer à temps dans des lieux de refuge au milieu de leurs amis et de leur peuple.

Je suis, très respectueusement,
Votre obéissant serviteur,
W. T. SHERMAN, major général.
J. M. DAYTON, A. D. C.

Réponse du général Hood.

Quartier-général, armée du Tennessee, 12 septembre 1864.

Au major-général W. T. Sherman, commandant la division militaire du Mississippi.

Général—J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre lettre du 9 courant, avec son contenu relatif aux femmes, enfants et autres que vous avez expulsés de leurs foyers à Atlanta. Si vous essaiez juge à propos de ne pas pousser l'affaire plus loin, je ne serais pas allé plus loin moi-même, votre lettre aurait clos notre correspondance et, sans l'exprimer verbalement, j'aurais été disposé à croire que si, dans votre opinion, l'intérêt des Etats Unis vous a poussé à commettre un acte de cruauté barbare, vous en regrettiez néanmoins la nécessité. Mais vous avez avancé des assertions que j'ai dû remarquer et que je dois relever aujourd'hui dans la crainte que mon silence ne soit pris pour un assentiment.

Je ne vois rien dans votre communication qui m'offre le moyen de modifier le langage de condamnation avec lequel j'ai caractérisé votre ordre. Elle me confirme dans l'opinion qu'il sera signalé dans l'histoire sombre de la guerre par son caractère de cruauté ingénieuse et étudiée. Votre ordre original était dépourvu de toute prétention ; vous annonciez l'édit par la seule raison qu'il était "dans l'intérêt des Etats-Unis." Vous nous offriez et vous offrez cela seul au monde civilisé comme une toute puissante et suffisante raison pour transgresser les lois divines et humaines.

Vous dites que "le général Johnston lui-même fit éloigner sagement toutes les familles de la ligne qu'il suivait depuis Dalton." Il faut justement dire, à l'honneur de ce brave soldat et gentilhomme, qu'aucun acte de sa carrière distinguée ne donne la moindre couleur à votre assertion sans fondement sur sa conduite.

Il n'a dépeuplé ni villes, ni cités, soit qu'elles fussent hostiles soit qu'elles fussent amies. Il offrit une assistance amie et secourable à ses concitoyens malheureux, qui désiraient échapper à vos embrassements fraternels. Vous n'êtes pas heureux à chercher une justification de cet acte de cruauté, soit dans la défense de Jonesboro par le général Hardee, soit dans la défense d'Atlanta par moi même. Le général Hardee a défendu sa position à Jonesboro aux dépens des maisons, ce qui est un acte de guerre ordinaire et justifiable. J'ai défendu Atlanta aux mêmes risques et avec les mêmes sacrifices. S'il y a eu faute dans l'un ou l'autre cas, cette faute retombe sur vous, sur vous qui n'avez pas donné avis, spécialement dans le cas d'Atlanta, que votre intention était de bombarder la ville, notification conforme aux usages reçus entre les nations belligérantes civilisées. Aucun habitant de l'une ou l'autre place n'a été expulsé de chez lui par le général Hardee ou par moi, et votre ordre, par conséquent, ne peut trouver de justification dans notre conduite. Je n'éprouve que de la peine en lisant cette portion de votre lettre où vous tâchez de justifier le bombardement d'Atlanta sans avis préalable, sous le prétexte que mes lignes étaient si rapprochées de la ville que tout boulet ou bombe qui dépassait le but tombait nécessairement sur les habitations urbaines.

Je ne me suis plaint en aucune manière de votre bombardement et vous l'avez conduit comme bon vous semblait. Je ne profère aucune plainte maintenant ; mais il y a des milliers d'êtres vivants qui sont prêts à attester que vous avez tiré sur les habitations particulières pendant des semaines, en faisant porter vos pièces à des milles au delà de mes lignes de défense. J'ai une trop bonne opinion de l'habileté éprouvée de vos artilleurs pour croire qu'ils aient pendant plusieurs semaines tiré sans intention trop haut pour mes modestes travaux et massacré des femmes et des enfants par accident et faute de savoir pratique.

Le reste de votre lettre n'est guère autre chose que de la divagation. Vous ouvrez un vaste champ à la discussion de questions dont la solution ne m'a pas été confiée. Je suis seulement le général d'une des armées des Etats confédérés, chargé de faire exécuter des opérations militaires en campagne sous la direction de mes officiers supérieurs et je ne suis pas appelé à discuter avec vous sur la cause de la guerre actuelle, ou sur les questions politiques qui l'ont amenée ou qui en sont le résultat.

Ces graves et importantes questions ont été confiées à des mains beaucoup plus habiles que les miennes, et je n'y ferai allusion qu'autant que cela me sera nécessaire pour repousser toute conclusion fausse qui pourrait être tirée de mon silence. Vous accusez mon pays de vous avoir "provoqués et entraînés à la guerre." La vérité est que nous vous avons envoyé, des commissaires, pour offrir respectueusement une séparation pacifique, avant que le premier coup de canon eût été tiré. Vous pouvez dire que nous avons insulté votre drapeau. La vérité est que nous avons tiré sur ce drapeau et sur ceux qui combattaient sous lui quand vous vîntes à nos portes dans une mission de subjugation. Vous dites que nous saisîmes alors vos forts et vos arsenaux, et fîmes prisonniers les hommes de vos garnisons, envoyés pour nous protéger contre les nègres et les Indiens. La vérité est que nous avons chassé par la force des armes d'insolents envahisseurs, et pris possession de nos propres forts et arsenaux, pour résister à vos prétentions de domination sur les maîtres, les esclaves et les Indiens, qui tous, aujourd'hui avec une unanimité sans exemple dans l'histoire du monde, repoussent vos tentatives pour devenir leurs maîtres.

Vous dites que nous avons tâché de forcer le Missouri et le Kentucky à entrer dans la rébellion, en dépit d'eux-mêmes. La vérité est que mon gouvernement, depuis le commencement de la lutte jusqu'à présent, a offert maintes et maintes fois à la face du monde entier, de laisser à la volonté libre de ces Etats et de tous les autres, le soin de déterminer par eux-mêmes s'ils veulent joindre leur destinée à votre gouvernement ou au nôtre, et votre gouvernement a rejeté ce principe fondamental des institutions libres avec la baïonnette, et il travaille chaque jour par force ou par fraude à imposer son odieuse tyrannie aux malheureux hommes libres de ces Etats. Vous dites que nous avons falsifié le vote de la Louisiane. La vérité est que la Louisiane s'est non-seulement séparée de votre gouvernement par le vote presque unanime de son peuple, mais qu'elle a soutenu son acte sur tous les champs de bataille, de Gettysburg à la Sabine, et qu'elle a montré un dévouement héroïque que à sa décision, dévouement qui lui a valu l'admiration et le respect de tous les hommes capables d'éprouver des sympathies pour les opprimés et de l'admiration pour une bravoure héroïque.

Vous dites que nous avons lancé des pirates pour piller vos navires sans défense. La vérité est que lorsque vous nous avez volé notre part de la marine, nous avons construit et acheté quelques navires, déployé le pavillon de notre pays, et balayé les mers, nonobstant votre marine, sur toute la circonférence du globe. Vous dites que nous avons chassé les familles unionistes par milliers. La vérité est qu'il n'y a pas une seule famille de ce genre, qui n'ait été sous le gouvernement des Etats Confédérés, mais qu'au contraire la modération de notre gouvernement envers les traîtres a été un thème infructueux de dénonciation pour ses ennemis et même pour beaucoup de ses amis sincères de notre cause. Vous dites que mon gouvernement, par acte du Congrès, a confisqué " toutes les dettes contractées envers les habitants du Nord pour marchandises vendues et délivrées." La vérité est que le Congrès donna amplement le temps à vos marchands et négociants de s'éloigner de nos rivages avec leurs navires, leurs marchandises et leurs effets, et qu'il a seulement séquestré la propriété de nos ennemis en représailles de leurs actes, actes qui nous déclaraient traîtres et confisquaient nos biens partout où leur pouvoir s'étendait, soit dans les limites de leurs pays soit dans les nôtres. Telles sont vos accusations et telles sont les faits reconnus vrais par tous les hommes.

Vous envoyez en exil toute la population d'une ville, vous chassez les hommes et les enfants de leurs maisons à la pointe de la baïonnette, sous le prétexte que c'est dans l'intérêt de votre gouvernement et en vous prétendant un acte de " bonté pour ces familles d'Atlanta." Butler n'a banni de la Nouvelle Orléans que les ennemis enregistrés de son gouvernement et il a reconnu qu'il le faisait comme punition. Vous lancez un édit général embrassant toute la population d'une ville et vous ajoutez l'insulte en masque que vous avez agi ainsi, et que c'est un bon acte de "bonté." Vous faites suivre ce défense de prétendant que vous feriez autant de sacrifices pour la paix et l'honneur du Sud que le meilleur homme du Sud." Et parce que je qualifie de cruauté réelle ce que vous appelez bonté, vous prétendez être juge entre moi et mon Dieu, et vous décidez que ma sincère prière au Tout-Puissant pour qu'il sauve nos femmes et nos enfants de ce que vous appelez bonté, est un sacrilège, hypocrite.

Vous venez dans notre pays avec votre armée, dans le but avoué de subjuguer les hommes libres, des femmes et des enfants libres, et vous proposez non seulement de les dominer, mais vous faites libres des nègres vos alliés, et vous essayez de placer au-dessus de nous une race que vous avez élevée de la barbarie à ce point qui est le plus élevé que cette race ait jamais atteint dans aucun pays et dans aucun temps. Je dois donc refuser d'accepter vos assertions sur votre générosité envers la population d'Atlanta, et votre disposition à sacrifier pour la paix et l'honneur du Sud, et refuse d'être gouverné par votre décision dans les affaires qui concernent moi, mon pays et mon Dieu.

Vous dites " Combattons jusqu'au bout comme des hommes." A cela je réponds en mon nom, et je le crois au nom de tous les hommes sincères, et même des femmes et des enfants dans mon pays, nous vous combattrons jusqu'à la mort. Mieux vaut mille fois mourir que de vivre pour se soumettre à vous ou à votre gouvernement, ou à vos alliés nègres.

Ayant répondu aux points que votre lettre du 9 septembre m'imposait de réfuter, je termine cette correspondance avec vous, et malgré vous mon appel à Dieu dans la cause de l'humanité, j'invoque de nouveau humblement et avec révérence, son aide toute puissante pour la défense de la justice et du droit.

Respectueusement votre obéissant serviteur,
J. B HOOD, général,
F. H. WIGFALL, A. D. C.

NOUVELLE INVENTION — On parle beaucoup en ce moment en Angleterre d'une invention extraordinaire. Il y a quelques temps un M. Szerlemy inventa un cuir artificiel connu sous le nom de *panensa* et qui se fabrique aujourd'hui en très grande quantité pour divers usages, y compris les chaussures. Cet inventeur prétend maintenant pouvoir faire des cuirasses de vaisseaux et des canons en papier. Ne croyez à aucune mauvaise plaisanterie, c'est très sérieux. M. Szerlemy prend du papier, le trempe dans la solution dont le secret lui appartient et ajoute ainsi les feuilles les unes aux autres jusqu'à ce qu'il obtienne l'épaisseur désirée.

La solution unit le tout en une masse parfaitement homogène et qui durcit très rapidement au contact de l'air. Des essais comparatifs de tir à boulet ont été faits sur ce carton, sur du fer et du bois et ont tourné à l'avantage du premier. Le pouvoir de résistance d'un pouce de carton est égal à celui de dix pouces du meilleur chêne. Le papier a sur le bois et le fer l'avantage de ne pas pourrir ; il est absolument incombustible et imperméable. Sa pesanteur spécifique est un peu moindre que celle du chêne.

M. Szerlemy construit maintenant, par le même procédé, en enroulant du papier autour d'un cylindre jusqu'à l'épaisseur nécessaire, des canons légers de montagne qui auraient parfaitement soutenu des épreuves contre des faits pour démontrer que le papier peut s'employer avec avantage pour des maisons d'émigrants, des églises temporaires, des baraquements de camp. A tout hasard, l'idée est originale et mérite de réussir. S'il en est ainsi, on n'osera plus se moquer bientôt des châteaux de cartes.

Au Trésorier de la Nouvelle-Orléans

Les propriétaires de la " TRIBUNE de la Nouvelle-Orléans " annoncent respectueusement au public qu'à partir de MARDI prochain, 4 octobre, ce journal paraîtra tous les jours, le lundi excepté. 2oct—1f

Demande d'un commis pharmacien.

UN commis pharmacien parlant le français et l'anglais trouvera une bonne place, en s'adressant au bureau de l'ABEILLE. Inutile de se présenter sans de bonnes recommandations. 2oct—12f

Divers en magasin.

10 barils vin Catawba, 20 barils Bourbon Whisky, 50 cognac imitation, 25 barriques vin Bazas, 25 do vin St. Julien, 10 do vin St. Estèphe, 10 epices Sillery Cha. Fer... 20 do de Cabinet do, 20 do Impérial do. A vendre par J. J. HERR, 175 rue Commune.

Maquereaux,

En débarquement de l'Arcola—50 barils Maquereaux, 10 barils HARENGS. A vendre par J. J. HERR, 175 Commune. 2 oct—6

Salle de la Société de Bienfaisance des Jeunes Gens.

Nlle Orléans, 1er octobre 1864.

LES officiers et les membres de cette Société sont priés d'assister à l'assemblée régulière mensuelle qui aura lieu LUNDI PROCHAIN, 3 octobre, à sept heures et demie du soir, à la loge de l'Etoile Polaire, rue St. Louis No 17. L'assistance est requise, attendu que des affaires d'une haute importance seront soumises au meeting. Par ordre. S. SCHUMACHER, Secrétaire. 1 oct—3f

Società Italiana di Mutua Beneficenza

I soci componenti la suddetta, sono richiesti d'intervenire all'Assemblea Generale trimestrale, che avrà luogo DOMENICA, 2 ottobre, alle ore 11 A. M., nella sala della società, situata al No 51, strada Bienville.

P. MARINONI, Secretario. 2sep—2

BULLETIN FINANCIER.

Samedi soir, 1er octobre.

Le marché a encore été sans mouvement aujourd'hui. Les transactions de coton, surtout, ont été complètement suspendues et les lots offerts à l'encan, retirées par suite des dépêches de New York, annonçant que le middling était à $1 80 à 1 60 et l'or à 212 1/2. La baisse du premier est attribuée à celle du second. Le domaine des articles manufacturés avait tellement diminué que beaucoup de fabriques avaient fermé leurs établissements et offert en vente la matière première. Le *Morning Star*, parti le 20 du mois dernier, nous apportera sans doute des détails sur la cause et l'étendue du changement qui s'est opéré à New York.

Le plupart des maisons ayant été fermées hier, le demande de change américain a été faible aujourd'hui et les acheteurs ont exigé des concessions. Il s'est vendu, néanmoins, $32,000 à vue sur New-York au pair, du change à cinq jours au taux extrême de 1/4 d'escompte et du change à huit jours à 1 d'escompte. Les banques et les courtiers ont répondu à la faible demande sur les comptoirs à 1/4 à 1/2 pour cent de prime, généralement à 1/2.

Le change étranger a fléchi mais quelques traites de sterling, dites de première classe, se sont vendues à 219 et une traite de 50 livres d'une banque favorite à 240. On n'aurait pu en avoir autant à la clôture, car le marché était alors très irrégulier. — Nous n'avons entendu mentionner aucune vente de france.

L'or a beaucoup fléchi. Il ne s'est pas vendu d'argent.

Aucune vente d'actions n'a eu lieu depuis la vente des actions de la Compagnie du Gaz, laquelle s'est faite hier, à $144 à 145. Les dernières transactions d'actions de la compagnie des chemins de fer de la ville ont eu lieu à $180, les détenteurs exigent davantage. Le marché est tellement calme que les prix sont nominaux.

Les billets de banques ont trouvé peu d'acheteurs nous avons, cependant, à constater une assez bonne demande de billets de la Banque de la Louisiane à 65. Les acheteurs en exigent à 68. Les courtiers donnent 83 cents des billets de la banque de la Nouvelle Orléans et 65 à 65 de ceux de la Banque de la Louisiane, 35 à 37 1/2 de ceux de la Banque des Marchands et 75 de ceux de la Banque du Crescent. Les forts lots ... vantage. La Banque de la Nouvelle Orléans continue de donner les vieux bons de l'Etat (moins les coupons échus) au pair, pour des billets. Nos cours sont basés sur des paiements en billets du Trésor lesquels sont à 1/2 à 1/4 pour cent de prime sur ceux de la ville.

BULLETIN COMMERCIAL.

BUREAU DE L'ABEILLE, Samedi soir, 1er octobre.

COTON.—Les avis reçus de New York ont annoncé que le middling était à $1 35, à ce qu'on a dit, bouleversé le marché. Nous n'avons aucune transaction à rapporter. Le lots offerts à l'encan a été retiré. Le middling était tenu, le matin de bonne heure, à $1 00, ... plus tard, quelle n'y a plus eu de demande.

PRODUITS DE L'OUEST ET PROVISIONS.—Un autre steamer chargé de produits assortis est en outre de 1000 barils de farine ... [illegible]

FRETS—Les steamships à destination de New York, demandent ... sur le coton.

Service Funèbre.

Un Service Funèbre sera célébré lundi prochain 3 octobre, à 8 heures du matin, à l'église de l'Immaculée Conception, rue Baronne, pour le repos de l'âme de feue MARIE MARTHE ELMIRA MILLAUDON. Les amis et connaissances des familles Millaudon, Borthe, Gardanne et Montreuil, ainsi que les membres de la Société des Servantes des pauvres, sont priés d'assister sans autre invitation.

Décédée hier, à 6 heures du matin, Mlle LAPERLE BOUTEE, âgée de 26 ans. Les amis et connaissances de la famille sont priés d'assister à son funéral lequel aura lieu aujourd'hui à quatre heures. Le convoi partira de la rue St Anne, entre les rues Robertson et Claiborne, où le corps est exposé—Cierge St Augustin. De la part de sa famille.

Décédée hier le 1er octobre, à 3 heures A. M., FLORENCE PAOLETTI âgée de 16 mois, fille de Joseph Paoletti et de Carolida Tena. Les amis et connaissances des deux familles sont priés d'assister à l'enterrement qui aura lieu aujourd'hui, à 4 heures de l'après midi. Le convoi partira de chez son père, 74 rue Marigny, entre Casacalvo et Grands Hommes.

Società Italiana di Mutua Beneficenza

I membri componenti la suddetta sono pregati d'intervenire ai funerale di FIORENZA PAOLETTI, figlia del socio G. Paoletti, morta ieri alle ore 3 A. M., dell' età di sedici mesi. Il convoglio funebre partirà dalla casa paterna, situata al No 74 strada Marigny fra Casacalvo e Grande Homme, oggi, Domenica, 2 ottobre alle ore 4 P. M.

P. MARINONI, Secretario. 2oct—1f

Déballage d'articles pour Modistes

Wm. DAUPHIN,

66, rue de la Douane,

VIENT de recevoir par les derniers steamers et désire en ce moment un nouveau stock de FLEURS, CHAPEAUX, RUBANS, RUCHES, PLUMES, etc. etc., qu'il vendra aux prix les plus réduits de la place. Il invite respectueusement ses clientes et les modistes en général à venir visiter ses marchandises, et leur rappelle qu'il en reçoit de nouvelles par chaque steamer. 1oct—1m

Dr. F. FORMENTO Jr.,

CHIRURGIEN des armées Franco-Sardes pendant la campagne d'Italie en 1859, chirurgien ex chef de l'Hôpital Louisiana à Richmond, Membre des Sociétés de Bienfaisance Italiennes et Portugaises. Résidence, rue des Ursulines, ... Cabinet de consultation rue du Canal, 164. 18 sept—3m

Avis aux contribuables de la ville.

LE Bureau des Surintendants d'Assessment se tiendra, à l'Hôtel de Ville, salle No. 15, à midi, LES LUNDIS 3, 10, 17, 24 et 31 octobre courant, pour recevoir les tableaux du Bureau des Assesseurs et procéder à leur correction ... [illegible]

Secrétaire du Bureau des Surintendants d'Assessment. E. L. BERCIER. 1oct—au 31oct.

Changement de magasin.

E. EICHELBERGER,

Marchand de marchandises sèches et d'Articles pour Tailleurs,

A transporté son magasin du No 125 au No 41 de la rue de Chartres. Il sollicite respectueusement le même patronage qui lui a été accordé jusqu'à ce jour. La liquidation de la Société de F. GAUNE & EICHELBERGER se fera au susdit No 41 de la rue de Chartres. 20 sept—4f

MALADIES.

Dépuratif, Pommade, Injection et Poudre du Dr VERGE.

TOUTES les maladies secrètes, anciennes et récentes, les écoulements, ulcérations, plaies, dartres, boutons et taches syphilitiques, &c., sont radicalement guéries par l'emploi des médicaments du Dr. F. VERGE. Le dépositif est spécialement recommandé aux personnes dont le sang est acre ou vicié. S'adresser à GAUDUZ Jne, pharmacien, encoignure Orléans et Bourbon. 5 oct—1m

CHANGEMENT DE LOCAL !

Et ouverture de marchandises fraîches importées ET DES DERNIERS GENRES.

Grand stock de marchandises EN DOUANE,

Convenables pour le marché de Mexique.

MARBURG & FOSTER

ONT transporté leur stock du No 30 de la rue de Chartres au No 46 de la RUE DE CHARTRES, entre les rues Douane et Bienville, AU PREMIER, où ils offrent en ce moment leurs marchandises fraîches importées pour cet automne—SOIERIES, VELOURS, LAINES, et un grand assortiment d'articles en LAINE, COTON et FIL, et de BONNETERIE française, anglaise, allemande et suisse.

Ils invitent leurs amis et leurs clients à venir examiner leur stock et à leur continuer leur bienveillant patronage. 21 sep—15f

CAPSULES A BOUTEILLES.

150 grosses reçues par North America.

A vendre par LOUIS F. MAZENT, 39, rue Toulouse. 7sept—1m

PLUS DE DISTANCE !

DIVINATION ! PREDICTION

PAR MADAME ADAH,

Cartomancienne parisienne et élève de Mlle Lenormand. Heures de consultation, de 10 heures du matin à 5 heures de l'après-midi. No 95, rue St Louis. 11sept—3m 3pc

LA GRANDE CLAIRVOYANTE

Madame LA BLANCHE,

CETTE merveilleuse et célèbre clairvoyante a fixé sa résidence au No 102 de la rue Bienville, entre les rues Bourbon et Dauphine. Le don extraordinaire de seconde vue le met à même de découvrir, sans jamais se tromper, le siège du mal et de prescrire le remède. Une guérison est certaine, quelque opiniâtre que soit le mal. Elle prédit les événements de l'avenir ... [illegible]

Mme LA BLANCHE s'est acquis à la Nouvelle Orléans une réputation qu'elle peut être fière à juste titre. ... Elle donne des consultations en anglais et en français.

Prix modérés pour les dames et pour les messieurs.

La résidence et le cabinet de Mme La Blanche sont dans la rue Bienville, No 102, entre les rues Bourbon et Dauphine, à deux îlets au dessous de la rue du Canal.

LE PESTANIC DE PERSE.

... porte toujours bonheur à la personne qui l'a, lui rend ... la paix ... 1oct—1m—2e Mar. J. V. D

Restaurant St-Louis

Tenu par HENRI BARTHE,

Rue St-Louis, No 77, entre Royale et Bourbon

Chambres garnies pour habitants.

Repas pour noces et repas de famille.

Pension à la semaine, à la quinzaine et au mois à des prix modérés.

M. Henri Barthe ayant agrandi son établissement en adjoignant la maison voisine, annonce à MM. les habitants qu'il pourra toujours les loger convenablement, sans inconvénient. 18sept—3m

ECOLE

PRIMAIRE ET SUPERIEURE,

Nouvelle-Orleans,

Rue des Remparts, 240, 242, 244.

PENSIONNAT ET EXTERNAT

CETTE Ecole spacieuse et bien disposée, au centre de la ville, dans une des plus belles avenues et sur la ligne des chars, avec un grand jardin bien ombragé, des exercices de gymnastique, offre tous les avantages désirables pour l'éducation complète des élèves.

Le but principal de cette institution est de développer les facultés des enfants, tout en leur donnant l'instruction la plus utile et la plus rapide. Les cours sont faits également en Français et en Anglais. Ils embrassent toutes les notions usuelles. Par une méthode et un cours particuliers, on étudie les langues est combinée avec celle des connaissances, en facilite extrêmement l'intelligence.

Il y a des cours accessoires d'Espagnol et d'Allemand, de Musique et de Dessin.

Les classes se continuent toute l'année sans interruption, il n'y a de vacances qu'aux fêtes de Noël, époque des examens. Il y a classe tous les jours de la semaine, le Dimanche et le Samedi après midi exceptés. L'école est ouverte pour les internes, depuis 7 heures du matin jusqu'à 8 heures du soir. Les enfants retenus chez eux pendant les heures des classes, devront, pour rentrer à l'école, être munis d'une excuse signée d'un de leurs parents.

La discipline est sévère comme il convient pour des études sérieuses. Chaque élève est porteur d'un livret où sont marqués tous les jours sa conduite, son travail, ses absences et ses retards. Les congés extraordinaires sont également annoncés sur ce livret ; les parents sont priés de l'examiner chaque soir.

CONDITIONS D'ADMISSION—On reçoit des enfants depuis l'âge de 4 ans, jusqu'à 14, et on les garde jusqu'à ce qu'ils aient complété leurs études, et jusqu'à ce qu'ils soient en état de recevoir un certificat de bonne conduite.

Les prix de l'école et de la pension sont payables par trimestre et d'avance :

6ème classe,	9 piastres		
5ème	12	"	
4ème	15	"	Par trimestre
3ème	18	"	
2ème	21	"	
1re	24	"	

La pension est de 50 piastres, sans le blanchissage.

Avec le blanchissage	4	
Dessin	4	
Musique	4	Par trimestre.
Piano, violon, flûte, &c.	20	

Les élèves se fournissent ou sont fournis à leurs frais par l'établissement de tous les objets qui leur sont nécessaires. Les parents sont responsables des dégradations que leurs enfants pourront faire.

Le Directeur CH. CARON. 1er oct—2 et 3—8, 15, 22, 29

Consulat de France.

Avis mensuel—Octobre 1864

☞ Sont invitées à se présenter à ce consulat, pour affaires qui les intéressent, les personnes dont les noms suivent :

A	K
Aubert, Germain Nicolas	Kostermacher, Mme
Andrieu, Jules	L
B	Lorente Guillaume, les époux
Baldenweck, Thérèse, Mme	Lacombe, Jean
Brou Rouelle, Paul	Leroux, Félix
Berton	Labuzan, Jacques François
Beaudouin, Pierre	Leconte Pascal
Barbier, les héritiers	Lemarchand, née Josie Katzenberger
Barat, Mme, née Henriette Bouesse	Lestrade, Jules
C	M
Charey, Etienne	Martin, de Belesaye
Capdeviel, Jean	Marsh, Eugène
Coquinasse, Auguste	Marteau, Alexis
Casse, Bernard	Monserret, Frédéric
Cloert, Ernest	Marty, Clément
Chanel, Jean	Mauriès, Benjamin
D	P
Delrieux, Pierre	Paillé, Pierre
Debraille, Alexis	Prigné, Pierre François
Donel, Joseph	Perrier, étudiant en méd.
Desgrammier, Auguste, horloger	Petit, Etienne
De Montigny de Sacray	Plat, Marie Jeanne Mme
Dumaret, Cécile	Pepe, Joséphine Thomas (Mlle)
Duran, Victorin	
Duprat, François	Q
Dupré, Dominique	Quéron, Mme veuve
Ducos, Jules Antoine	R
E	Rose, Daniel
Eymard, Louis Theodore	Rideau, Prosper
F	S
Fock, Pierre	Signoret, Mme, née Alexis Chauvet
Friedmann, Gustave	T
G	Tairiet, Claude Joseph
Osério, Jacques	Tschumann, Mme
Gaussa, Amédée	V
J	Varet, Louis Félix
Judin, Joseph	Vautier, Docteur
Jugand, Charles	

Nota—Les Français qui ont déposé des plaintes ou des réclamations au Consulat de France et qui ne se sont pas encore présentés pour les régulariser sont invités à le faire dans le plus bref délai possible.

La Chancellerie du Consulat de France, sise à l'angle des rues Magazin et Natchez est ouverte tous les jours (les dimanches exceptés) de 10 heures du matin à 4 heures de l'après-midi. 1oct—1m

AVIS DU BUREAU DE POSTE.

Bureau de Poste, Nelle-Orléans, Lne., 1er octobre 1864.

Les capitaines et les agents de steamers et de navires à voiles partant de ce port pour la Havane, Vera Cruz, Matamoros et Tampico sont priés de prévenir du jour de leur départ, afin que des malles pour ces différents points puissent être faites à ce bureau et expédiées par les dits steamers et navires.

JOHN M. G. PARKER, Maître de Poste. 1oct—5t

Mairie de la Nouvelle Orléans

HOTEL DE VILLE 30 septembre 1864.

La moyenne du prix de la farine de boulangers, déclarée aujourd'hui par les marchands de farine de cette ville, est de $13 91 le baril. Conformément à la dite évaluation, le prix de la farine, pour la semaine prochaine, à partir de dimanche 2 octobre, sera comme suit :

Trente six onces de pain pour 20 cents		
Dix-huit	"	10
Neuf	"	5

Les boulangers sont requis de n'employer que la meilleure farine du susdit prix par baril, et l'emploi de farine avariée ou de qualité inférieure pour le pain offert en vente dans cette ville est prohibé. Les consommateurs de pain sont requis de donner avis, à la station de police la plus rapprochée, de toute violation de susdits ordonnance soit dans le poids soit dans la qualité de la farine.

Par ordre. STEPHEN HOYT, Faisant fonctions de Maire.

D. L. ... Secrétaire 1oct—1t

AVIS

☞ Le steamer CREOLE arrivé de New York, est en déchargement à son wharf, au pied de la rue Toulouse. Les consignataires sont requis de venir recevoir leurs marchandises sur la Levée, attendu qu'elles sont aux frais et risques des consignataires dès qu'elles sont débarquées et que le steamer, ni les agents ne sont responsables des pertes ou avaries. Toutes les marchandises non enlevées seront emmagasinées aux frais et risques des propriétaires. Tous les comptes de fret doivent être payés au bureau des agents.

WARNEKEN & Co, agents, Rue de l'Union No 41. 30sept

AVIS.

☞ Le navire français CHATILLON, capitaine Touffet, venant du Havre, est en déchargement au poste 2d, Deuxième District. Les consignataires de marchandises sont invités à faire leurs entrées dans les cinq jours qui suivront le présent avis.

PIAGGIO FRERES, 62 et 64, rue de la Vieille Levée. 30 sept—5f

AVIS.

☞ Ni le capitaine ni les consignataires du navire français CHATILLON, actuellement dans le port, ne seront responsables des dettes contractées par l'équipage. PIAGGIO FRERES, 62 et 64, rue Vieille Levée. 30 sept—5f

Avis au public et aux contribuables

LE soussigné, employé depuis nombre d'années dans les bureaux d'assessment, prévient les contribuables qu'il se charge du règlement des taxes d'Etat et de Ville, ainsi que de l'obtention des licences. Il se charge également de faire rectifier les assessments, et de faire remettre à qui de droit le montant de taxes payées par erreur. S'adresser au bureau de l'assesseur de l'Etat, No 111 (au premier), Passage de la Bourse, entre St-Louis et Conti, de 10 heures à midi.

JOHN T. DUFOUR. 2sept—1m

NOTICE D'ENCAN.

Coton .... Coton

A partir de cette date, les ventes régulières de coton auront lieu le MERCREDI ET VENDREDI de chaque semaine à 2 heures après-midi.

Les échantillons seront reçus jusqu'à l'heure de la vente. W. F. VINCENT, encanteur, 36 rue de Chartres. 28sept—6

ETAT DE LA LOUISIANE

Département Exécutif.

Nouvelle-Orléans, 26 septembre 1864.

Attendu que Thomas Fellows s'est adressé à moi pour la cancellation du bon officiel de William Glover Latham, ci-devant notaire public dans et pour la Paroisse d'Orléans, décédé, savoir : Un bon portant la date du 16 mai 1864, pour cinq mille piastres ($5,000) signé par W. G. Latham comme principal et par Thomas Fellows et John Francis Clay comme cautions, chacun pour la somme de deux mille cinq cents piastres ($2,500) le dit bon ayant été donné, par le dit W. G. Latham, pour l'accomplissement fidèle de ses devoirs comme notaire public ;

Avis est donné à toutes les personnes intéressées dans le susdit bon, de faire connaître, par écrit, au bureau du Secrétaire d'Etat, dans les quatre-vingt-dix jours qui suivront la dernière publication de cette annonce, les raisons pour lesquelles le dit bon ne serait pas cancellé et annulé.

Donné sous ma signature et le sceau de l'Etat, ce 26 septembre A. D. 1864 et la 89e année de l'Indépendance des Etats-Unis.

Par le Gouverneur, MICHAEL HAHN.

S. WROTNOWSKI Secrétaire d'Etat. 28sep—90f

Chemin de fer Pontchartrain.

Arrangement de printemps et d'été

Pour le Lac, aller et retour, le même jour, 25 cents.—A la station de Gentilly, 15 cents pour aller et autant pour revenir.

A partir de DIMANCHE, 27 mars 1864, les convois partiront comme suit :

DE LA VILLE.		DU LAC.	
6 1/2 h. A. M.,	chars à chev.	5 1/2 h. A. M.,	chars à vap.
7 1/2 "	char à vap.	6 1/2 "	"
8 1/2 "	"	7 1/2 "	"
9 "	"	8 1/2 "	"
10 "	"	9 1/2 "	"
11 "	"	10 1/2 "	"
Midi	"	11 1/2 "	"
1 heure P. M.	"	1 heure P. M.	"
2 "	"	1 1/2 "	"
3 "	"	2 1/2 "	"
4 "	"	3 1/2 "	"
5 "	"	4 1/2 "	"
6 "	"	5 1/2 "	"
7 "	"	6 1/2 "	"
8 "	"	7 1/2 "	"
9 "	"	8 1/2 "	chars à chevaux

Les passagers qui voudront s'arrêter à la station de Gentilly devront en prévenir le conducteur avant le départ du convoi. G. PANDELLY, Surintendant. 6 mars

Chemin de fer Pontchartrain.

Arrangement d'hiver.

Pour le Lac, aller et retour, le même jour, 25 cents. A la station de Gentilly, 15 cents pour aller et autant pour revenir.

(Convois à vapeur)

A partir de LUNDI, 3 octobre 1864, les convois partiront comme suit :

—Départ des chars—

DE LA VILLE.		DU LAC.	
6 1/2 h. A. M.,	char à chev.	5 1/2 h. A. M.,	chars à vapeur.
8 "	char à vapeur.	7 1/2 "	"
9 "	"	8 1/2 "	"
10 1/2 "	"	10 "	"
Midi	"	11 1/2 "	"
2 heures P. M.	"	1 heure P. M.	"
4 "	"	3 1/2 "	"
6 "	"	5 1/2 "	"
6 1/2 "	"	6 "	à cheval

Les passagers qui voudront s'arrêter à la Station de Gentilly devront en prévenir le conducteur avant le départ du convoi. G. PANDELLY, Surintendant. 7loop

Bernard Turpin,

ENCANTEUR ET NEGOCIANT COMMISSIONNAIRE,

No 92, rue de la Vieille Levée entre St Louis et Conti. 14 sept—1m

POUR NEW YORK

—directement—

Départ, VENDREDI sept octobre, à huit heures du matin.

Le magnifique steamer bien connu et bon marcheur

CREOLE,

commandant John Thompson,

partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse, ainsi qu'il est dit ci-dessus, avec les malles des Etats Unis. Pour fret ou passage (excellents emménagements) s'adresser à

WARNEKEN & Co, agents, rue de l'Union No 41. 28sept—9

POUR NEW YORK.

—directement—

Départ, MERCREDI, 5 octobre, à 8 heures du matin

Le magnifique steamer neuf, YAZOO,

commandant Geo. W. Couch,

partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse, avec les malles des Etats Unis, ainsi qu'il est dit ci-dessus.

Pour fret ou passage — excellents emménagements — s'adresser à WARNEKEN & CO, agents, rue de l'Union, No 41.

POUR LA COTE — Départs, le MARDI et le SAMEDI, à 5 heures du soir—PAQUEBOT REGULIER DE MORGANZA—POUR MORGANZA, Bayou Sara, Port Hudson, Baton Rouge, Plaquemine, Donaldsonville et tous les ports intermédiaires sur la Côte—Le beau bateau à vapeur neuf SCIOTO capitaine O. Wesney, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à J. L. MUELLER & Co., agents, rue Gravier, No 9.

Les passagers et les expéditeurs devront se munir de passeports et de permis des autorités avant de s'embarquer ou d'envoyer des marchandises à bord. 18sept—1m

Départ tous les SAMEDIS, à 5 heures du soir—Paquebot régulier hebdomadaire de la malle des E. U. Pour Vicksburg, Natchez, Port Hudson, Bayou Sara, Baton Rouge, Plaquemines, Donaldsonville et tous les ports intermédiaires sur le fleuve—Le beau bateau à vapeur SARATOGA, ... capitaine J. J. May, ... A. Field, fera les voyages pendant toute la saison.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à G. W. GRAHAM & CO, rue Front, Nos 45 & 47. JOHN L. TITUS, Rue Bienville, No 16. A. BRITTON, rue Front, No 7. PARSLEY & WILLIAMS, rue du Canal, No 64, et rue de la Commune, No 38. 10sept

Le paquebot à vapeur STAR—Départ tous les mercredis et samedis, à 5 h. P. M.—Paquebot de BATON ROUGE—Départ pour la Côte ... Le beau paquebot neuf STAR capitaine W. B. Greathouse, ... partira pour Baton Rouge et tous les ports intermédiaires ainsi qu'il est dit ci-dessus.

Les passagers et les expéditeurs devront se munir de permis et de passe-ports des autorités avant de venir ou d'envoyer des marchandises à bord. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à l'agent.

Un commis sera sur la Levée au pied de la rue Bienville, ... pour recevoir le fret pendant l'absence du bateau.

JOHN L. TITUS. 11 sept—1m Coin Bienville et Vieille Levée, en bas

Paquebot régulier du MARDI pour VICKSBURG, NATCHEZ, et tous les ports intermédiaires—Le beau bateau à vapeur GRAY EAGLE, capitaine J. B. ... Frazer, commis, partira régulièrement à 5 heures P. M. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à W. G. BATTFATON, rue Tchoupitoulas No 18, ou à A. BRITTON, Rue Front No 7. 12 sept—1m

Le MITTIE STEPHENS, paquebot trois fois par semaine — Pour BATON ROUGE et la Côte. — Ce beau bateau neuf, capitaine S. Hemo, John C. Libano et Miller, commis, fera dorénavant les voyages d'ici à Baton Rouge. Il partira de la Nouvelle Orléans tous les MARDIS, JEUDIS et SAMEDIS à 10 heures du matin—Il partira de BATON ROUGE, pour revenir tous les MERCREDIS, VENDREDIS et DIMANCHES, à huit heures du matin.—De PLAQUEMINES tous les MERCREDIS, VENDREDIS et DIMANCHES, à 2 heures et demie du matin.—De DONALDSONVILLE tous les MERCREDIS, VENDREDIS et DIMANCHES, à 3 heures de l'après midi.

☞ Un commis sera sur la levée au pied de la rue Douane les MERCREDIS, VENDREDIS et DIMANCHES, pour recevoir le fret pendant l'absence du bateau.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à J. A. RICHARD, 1oct—1m Nos 56 & 57 Vieille Levée, coin Bienville

Paquebot régulier de la Côte—DEUX FOIS PAR SEMAINE—Le beau steamer à vapeur ... HETTY GILMORE ... NEBRASKA capitaine J. J. Wood, A. Meyer, commis, partira de la Nouvelle Orléans, pour la côte ... les MERCREDIS et DIMANCHES, à 9 heures du matin. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à J. L. TITUS agent, Rue Bienville, No 16 au premier. 1er sept

POUR LA HAVANE—Le joli et rapide brick ... GOLDEN FLEECE, capitaine John D. Mcbeath, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour reste de fret ou passage, s'adresser à B. FERNANDEZ & CO, 125 Vieille Levée. 2 oct

POUR LA HAVANE—La barque espagnole TERESITA, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira comme il est dit plus haut, sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou rue de la Commune. AVENDANO FRERES. 13sept

PAQUEBOT REGULIER—Ligne du Golfe—POUR MATAMOROS—La belle goëlette anglaise HARRIET WOOD, de première classe capitaine G. N. Hassell, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour fret ou passage (beaux aménagements) s'adresser au pied de la rue St Louis ou à B. FERNANDEZ & Co, rue de la Vieille Levée No 125. 21 sept

Paquebot régulier—Ligne du Golfe—Pour MATAMOROS—La belle barque anglaise LOLA, de première classe, capitaine J. M. ..., ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour fret ou passage (excellents aménagements) s'adresser à bord au pied de la rue St Louis ou à B. FERNANDEZ & Co, rue de la Vieille Levée No 125. 21 sept

POUR MATAMOROS—Départ immédiat—La ... goëlette anglaise WM HOGAN, capitaine ..., ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour balance de fret, et pour passage, ayant une belle cabine, s'adresser à W. R. SUDDENDORFF, No 12 Carondelet. 16sept

POUR MATAMOROS—La goëlette fine voilière et de première classe SISTER KATE, capitaine ..., ayant la majeure partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour balance de fret ou passage, s'adresser à L. JOUBLANC, 33 Passage de la Bourse, au premier. 24sept

POUR MATAMOROS—PAQUEBOT REGULIER—La goëlette clipper anglaise MISCHIEF, de première classe, capitaine ..., ayant la plus grande partie de son chargement, partira immédiatement. Pour fret ou passage (excellents emménagements) s'adresser à B. FERNANDEZ & CO., rue de la Vieille Levée, No. 125. 25sept

POUR MATAMOROS—La goëlette anglaise TH. ALLISON fine voilière capitaine F. A. Frost, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour reste de fret ou passage, s'adresser à N. A. LLAMBIAS, Rue Vieille Levée, No 113. 25sept—15f

POUR MATAMOROS—Traversant la barre—La goëlette anglaise fine voilière et de première classe "ADELINE", ayant la majeure partie de son fret engagé, partira sous peu. Pour balance de fret ou passage, s'adresser à CORNIBE & LEBLANC, 265 rue Vieille Levée, entre l'Ursulines et St Philippe. 24sept—6f

POUR MATAMOROS—La goëlette anglaise, de première classe, DART, capitaine Richards, ayant la majeure partie de son chargement, partira sous peu. Pour balance de fret ou passage s'adresser à L. JOUBLANC, 33, passage de la Bourse, au 1er. 22 sep—

☞ Excellents emménagements pour passagers.

POUR LE HAVRE.—La belle barque française LEVERRIER, fine voilière, capitaine Gautier, ayant une grande partie de son fret engagé, partira sous peu. Pour balance du fret ou passage, s'adresser au capitaine à son bord au poteau 25, 2nd District ou à COUTURIE BROS, 64, rue Vieille Levée. 28 sept—15

BOTTES ET SOULIERS

6000 paires Bottes Russes.

Brodequins noirs pour habitations

A. TIRRELL & CO,

—SUCCESSEURS DE TIRRELL & BATES—

FABRICANTS et marchands en gros de BOTTES SOULIERS et BRODEQUINS, No 9 rue des Magasins entre Commune et Canal.

Notre assortiment est maintenant au grand complet. Les chaussures fabriquées et choisies avec le plus grand soin comprennent tous les genres propres au commerce de la ville et de la campagne. Nous vendrons aux PRIX LES PLUS BAS pour du comptant, et nous invitons le public à venir examiner notre stock. 4 avril—4m. 1f par mar. jeu. ven. dim.

Entrepot de Tapis,

No 19....Rue de Chartres.....No 19

NOUS avons en magasin un grand assortiment de tapis tels que—
MEDAILLONS, velours, tapisserie,
WILTON, 3 plis et ingrain,
VENITIENS et autres tapis,
NATTES blanches rouges, à carreaux, &c.,
TOILE CIREE, de différentes largeurs et qualités,
Couvertures de table et de piano, paillassons, nattes, baguettes d'escalier, abat-jour, corniches et bandes etc. que nous offrons à des prix modérés pour du comptant.

27 juin A. BROUSSEAU & Co

PAPETERIE ET IMPRIMERIE.

Papiers et Articles de Bureaux,

en tous genres, EN GROS ET EN DETAIL, à des prix qui défient certainement toute concurrence.

REGISTRES DE COMMERCE

TOUT FORMAT ET EPAISSEUR,

RELIURE—REGLURE.

Commission et importation directe.

FRANCIS BOUVAIN, PAPETIER ET IMPRIMEUR, 62 rue Bourbon, entre Bienville et Conti, ... jeu. ven. dim.

Reçu à New York, par les navires Léonide du Havre et en débarquement des navires Elizabeth Hamilton, Caroline, Water Lilly, Victorine, et du steamer Yazoo—

Sulfate de quinine de Pelletier,
Vin fébrifuge de Séguin, Sirop de Bohjan,
Pilules Dehaut—Purgatif et vomitif Leroy,
Pâtes pectorales de Nafé, de Regnault et de Mou de veau,
Vin de quinium et chlorure de Labarraque,
Capsules de Raquin et de Mothes,
Cigarettes anti asthmatiques de Lancelot et d'Espic,
Liqueur et Pilules du Dr Laville,
Poudre bismuthe magnésienne du Dr Paterson,
Pastilles et poudres de Vichy, glycérine anglaise,
Sous nitrate et carbonate de Bismuth,
Huiles de foie de morue de Hogg et du Dr de Jongh,
Poudre de charbon du Dr Belloc, injection Brou,
Perchlorure de fer liquide du Dr Pravaz,
Sirops de Briant, de Flon et de Lactucarium,
Liqueur sédative de Bréley,
Calomel anglais à la vapeur,
Beurre en faïence, tasses à boire et crachoirs à malades,
Poudres de Seidlitz, fraîches,
Seringues de toutes grandeurs.
Eaux naturelles amères, de Pullna, de Seltzer, de Vichy, de Kissingen, de Bonnes, de Congress, etc., etc.
Un nouvel envoi de Sangsues Suédoises en sortie.
A vendre à la pharmacie E. E. MOUGIN, Encoignure Dauphine et Douane.

DIRECT—Les caves, à vendre par E. J. HART & CO., ... 2sept

VENTES A L'ENCAN.

Marchandises sèches et Vêtements,

PAR HOFFMAN & MARKS.

S. S. ZELNICKER, encanteur,

Salle d'encan, rue de Chartres, No 69.

LUNDI, 3 octobre, à 10 heures du matin, il sera vendu—

300 lots de marchandises sèches, telles que indiennes françaises 4/4, indiennes anglaises et américaines, toiles écrues, fines d'Irlande, cotons blancs et écrus, draps, cotons de laine, ... mousselines de laine, ... cotonnades, jeans bleus et de fantaisie, flanelles noires, ... mouchoirs soie et coton, ... 200 douzaines bas de coton, 100 lots vêtements de choix, etc. 1er oct

Grande Vente de Marchandises Sèches

POUR CLORE DES CONSIGNATIONS.

PAR E. ROGER & Co.

JOSEPH HOLZ, encanteur.

MARDI, 4 octobre, il sera vendu, à 10 heures du matin, à leurs salles d'encan, Nos. 45 et 47, rue de la Vieille Levée :

2 caisses	Indiennes françaises lilas 4/4,			
2	do.	do.	do.	7/8,
1	do.	do.	do.	Gouttes à Roses,
4	do.	Indiennes américaines,		
2	do.	Coton blanc 4/4,		
1	do.	Coton à draps 10/4,		
2	do.	Ross Valley Kentucky Jeans,		
1	do.	Coton à draps 11/4,		
1 balles	Flanelle rouge,			
1	do.	do. blanche,		
1	do.	Hickory Stripes,		
30 pièces	Casimir noir, extra fin,			
25	do.	Médine noir extra fin,		
14	do.	Mousseline de laine noire,		
15	do.	Mousseline à mousquetaires,		
30 paires	Rideaux brodés riches,			
250 cartons	Rubans soie, importés expressément pour le détail de la ville,			
50 cartons	Rubans, velours soie noirs,			

AUSSI

400 lots, tels que corsets français, mouchoirs, robes brodées, bonneterie, mouchoirs batiste, soie noire, cravates en soie, jaconats, mousselines suisses, denims, satinets, tweeds, cachemire, flanelles, barèges, poplins, mérinos, alpagas, ... pour hommes et enfants, ... Conditions à la vente. 2 oct

Pinqué, Pinqué,

PAR Wm H. BUNNELL, encanteur.

MARDI, 4 du courant, à 10 heures du matin, il sera vendu au magasin No 16 de la rue Gravier, au second—

Une grande variété de pinqué double de la meilleure qualité, cuillers de table, de bavette et à café, fourchettes de table et pour dessert, cuillers à soupe, couteaux à beurre—venant d'être reçue des fabricants.

Conditions—comptant, en billets du Trésor des Etats Unis. 2 oct.

Ardoises—Ardoises.

150 ardoises carrées Bangor Welsh de la meilleure qualité—Vente à l'encan

PAR MONTGOMERY & BRO,

R.T. MONTGOMERY, encanteur.

IL sera vendu mercredi, 5 octobre, à midi, dans le salle d'encan, rue du Camp, No 61—

100 ardoises carrées Bangor Welsh, 20 sur 10, 50 do do do 18 sur 10.

Ces ardoises sont en état d'être employées.

Conditions—comptant en billets du Trésor. 2oc

INSTITUTION LOCQUET.

Pensionnat et Externat de jeunes Demoiselles

Rue du Camp No 199 et 201, entre Julia et St Joseph

LA réouverture des classes de cette institution se fera lundi 5 septembre.

Mme Le Roy compte sur le zèle de ses élèves pour faire leur rentrée au jour indiqué, afin qu'elles puissent jouir du grand bienfait d'un cours complet de leurs études. Elle a la satisfaction d'annoncer aux parents de ses élèves et aux familles, qu'ayant réussi à agrandir son établissement, il lui est permis de recevoir un plus grand nombre de pensionnaires.

☞ Pour renseignements s'adresser au local de l'institution, où des prospectus seront délivrés. 28 août—1m

INSTITUT ST-CHARLES.

Pensionnat et Externat pour les Demoiselles

15.......RUE BOURBON.......15

L'OUVERTURE des classes aura lieu, dans cette institution, LUNDI prochain, 1er septembre.

On est prié de s'adresser à l'institut pour obtenir des prospectus renfermant tous les renseignements désirables.

NOTA—M. Garrans, professeur de français, de latin, de grec et de haute littérature, peut disposer de quelques heures qu'il consacrerait à des leçons en ville. S'adresser à l'institut St-Charles. 28août—1m

LOUISIANA ACADEMY.

Institution dirigée par M. A. Ferrier

PENSIONNAT ET EXTERNAT

Pour les jeunes gens, RUE HOPITAL, No 134 entre Dauphine et Bourgogne.

☞ Les prix varient de $4 à $8 selon le degré d'avancement des élèves.

☞ Les personnes qui désirent des prospectus peuvent s'adresser à l'institution, rue Hôpital, No 134, entre Dauphine et Bourgogne. 1sept—1m

INSTITUT ST-LOUIS

POUR LES DEMOISELLES,

Dirigé par Mme DERON,

273,.......RUE DAUPHINE.......273.

ON peut, pour plus de renseignements, se procurer des prospectus à l'établissement, aux Libraires et Papeteries. 31août—1an—4

Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nlle Orléans.

QUATRIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMEMENT aux réquisitions de sa Charte la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires :

Montant des primes non expirées au 1er septembre 1863		$ 56,323 00
Primes reçues dans l'année expirée le 30 septembre 1864 :		
Sur les risques d'incendie	$ 161,517 06	
Sur les risques de mer	16,969 38	
Sur les risques de rivières	1,632 15	
		$ 179,128 59
Total des primes		$ 235,451 59
En moins		
Primes non expirées le 30 sept. 1864	$ 47,061 00	
Primes remboursées	4,007 44	
		$ 51,068 44
Montant net des primes le 30 sept. 1864		$ 176,483 15
Pertes payées dans l'année.		
Sur les risques d'incendie	$ 62,202 04	
Sur les risques de mer	22,890 82	
Sur les risques de rivières	5,516 00	
	$ 71,210 00	
Quinze pour cent rembourse	2,676 84	
Dépenses, taxes, réassurances, intérêt et contingent	30,353 29	
		$ 103,840 44
Bénéfice net		72,642 71
Montant net des primes		176,483 15
En moins—montant des primes sur lesquelles il a été payé quinze pour cent		30,512 30
Montant participant au bénéfice		$ 145,970 85
L'actif de la Compagnie est comme suit :		
Effets pr primes	$ 27,156 44	
Billets garantis par hypothèques	107,219 18	
En caisse	114,07 35	
Dû pour primes en voie de perception	34,866 15	
Bons de la cité de la Louisiane, de la ville et autres bons	104,760 00	
Scrips de différentes Compagnies d'assurance	9,060 00	
		$ 456,716 [illegible]
En moins, réclamations non réglées	$ 32,976 21	
Intérêt sur scrips	17,604 30	
		50,581 51
Net		$ 406,134 [illegible]

Etat de la Louisiane.

Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle Orléans.

Qu'on se souvienne que le 5 octobre 1864, par devant moi soussigné, notaire public dans et pour la paroisse d'Orléans, susdite, se sont présentés F. J. Tuyes, président, et J. W. Hincks, secrétaire de la Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans, lesquels, ont dûment assermentés conformément à la loi, déclarent que le tableau ci-dessus est exact et une copie exacte tirée des livres de la Compagnie.

F. J. TUYES président,
J. W. HINCKS, secrétaire.

Assermenté et signé par devant moi, ce 5 octobre 1864.
JOSEPH CUVILLIER, notaire public.

Les Directeurs ont résolu de payer, à partir du premier lundi de novembre prochain, un intérêt de six pour cent sur les certificats non payés de profit, aux porteurs desdits certificats ou à leurs ayant-cause. Ils ont résolu en outre de déclarer un dividende de trente-cinq (35) pour cent sur le montant net des primes de la compagnie pour l'année expirée le 30 septembre 1864. Il sera émis à cet effet, des certificats à partir du 1er janvier.

—Directeurs—

G. W. Sabcock,	J. M. Caballero,
T Bailly Blanchard Jnr,	E. Millaudon,
Placide Forstall,	F. A. Noblom,
C. M. Lapeyre,	Jos Deynoodt,
Albin Rochereau,	Geo Heriage,
L. Laftite,	F. J. Tuyes.

HUITIEME ETAT ANNUEL

DE LA

Compagnie d'Assurance Mutuelle DU SUN,

Pour l'année expirée le 31 décembre 1863.

Montant des primes reçues dans l'année expirée le 31 décembre 1863 :		
Savoir—Sur les risques d'incendie	$176,399 46	
Sur les risques des mers	19,426 79	
Sur les risques des rivières	3,258 86	
		$199,082 [illegible]
En moins, risques non expirés le 31 décembre 1863	$43,966 60	
En moins primes remboursées	3,330 02	47,296 [illegible]
Montant net des primes de l'année expirée le 31 décembre 1863		$151,814 4
Pertes dans la même période, savoir :		
Sur les risques d'incendie	$44,196 35	
Sur les risques des mers	34,904 14	$79,100
A ajouter Réassurances, taxes, &c., escomptes et intérêt en moins		
	$13,652 41	92,861 07
Bénéfice net pour l'année expirée le 31 décembre 1863		$58,953 80
L'actif de la Compagnie est comme suit :		
Placé en bons de la ville et autres bons	$ 322,000	
Placé en actions de banques et de la Compagnie du Gaz	102,11,250	
Prêts garantis par des actions ou gages de compagnies d'Assurance mutuelle	135,500	
Dû pour primes	77,702 29	
Primes dues et en voie de perception	29,843 7	
Billets n'ayant pas cours	50,636 75	
Sommes en banque et en caisse	92,007 77	
Total de l'actif	$1,104,434 44	

Le tableau qui précède est une copie exacte et fidèle tirée des livres de la Compagnie.

THOMAS SLOO, Président,
JAS. EDWARDS, Secrétaire.

Etat de la Louisiane.

Paroisse d'Orléans — Ville de la N Orléans.

Assermentés et signés par devant moi, ce 14 janvier 1864.
P. M. O'NEAL, Deuxième Juge de paix pour la paroisse d'Orléans.

Les Directeurs ont résolu de payer un intérêt de six pour cent sur les certificats de scrip non encore payés, à partir de lundi, 8 février prochain, aux porteurs desdits certificats ou à leurs ayant-cause.

THOMAS SLOO, Président,
JAMES D. DENEGRE, Vice-Président.
JAMES EDWARDS, Secrétaire.

—DIRECTEURS—

James D. Denegre,	E. J. Hart,
John C. Richs,	Henry Renshaw,
J. H. Stauffer,	John G. Gaines,
Samuel Turner,	R. F. Baldwin,
S. Bienon,	J. B. Bree

Février—30 Thomas Sloo.

L. E. MARCHAND, IMPRIMEUR,
301....... Rue de Chartres 301
Entre Ste-Anne et Dumaine.